



REPUBLIQUE TOGOLAISE
Travail-Liberté-Patrie



UNIVERSITE DE LOME

CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL
SUR LES SCIENCES AVIAIRES

**MAINTENANCE, ENTRETIEN ET REPARATION DU
MATERIEL ET LOGICIELS INFORMATIQUES AU
PROFIT DU CERSA**

CONTRAT N° 00002/2018/DP/UL-CERSA/S/IDA
(DRP N°01/2018/UL/CERSA DU 15/01/2018)

ATTRIBUTAIRE : IT SERVICES

MONTANT : 704 000 F CFA HTVA
: 830 720 F CFA TTC

DELAI D'EXECUTION : Douze (12) mois

PAIEMENT AU COMPTE : 01001 030339942001 50-Orabank

SOURCE DE FINANCEMENT : DA N° 5424-TG

Aux termes de la Demande de Cotation N°01/2018/UL/CERSA du 15/01/2018 intervenue entre le **Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)** (« le Client ») ayant son établissement principal à Lomé sis à l'Université de Lomé, BP : 1515, Tél : (+228) 22 40 60 58, e-mail : cersa.univ.lome@gmail.com, (ci-après désignée comme « l'Autorité contractante ») d'une part et la **IT SERVICES**, ayant son siège principal à Lomé, 1690, boulevard de la Kara, BP : 8916, Lomé-Togo, Tél : (+228) 22 20 20 29 / 23 20 40 17, E-mail : itservices@itservicesafrique.com, (ci-après désigné comme le « Titulaire » d'autre part :

ATTENDU que l'Autorité contractante désire que certaines prestations soient exécutées par le Titulaire, à savoir la maintenance, l'entretien et la réparation du matériel et logiciels informatiques au profit du CERSA et a accepté une offre du Titulaire pour l'exécution de ces prestations pour un montant égal à Sept cent quatre mille (704 000) F CFA en Hors Taxes soit huit cent trente mille sept cent vingt (830 720) F CFA en Toutes Taxes Comprises (TTC) (ci-après désigné comme le « Prix du marché »).

PUIS IL A ETE ARRETE ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Les documents ci-après seront considérés comme faisant partie intégrante du Marché :
 - (a) le présent Formulaire de Marché ;
 - (b) la soumission du Titulaire ;
 - (c) le bordereau des prix ;
 - (d) la description technique des Fournitures ou Services.

En contrepartie des règlements à effectuer par l'Autorité contractante au profit du Titulaire, comme indiqué ci-après, le Titulaire convient de réaliser les prestations ci-après :

- Une (01) visite technique mensuelle pour assurer un contrôle périodique des matériels informatiques et vérifier qu'ils fonctionnent convenablement et détecter les pannes éventuelles pouvant survenir ;
- Une (01) séance d'entretien préventif mensuel consistant à dépoussiérer, à nettoyer, à graisser, à faire des mises au point et tests nécessaires pour le maintien en bon état de fonctionnement du parc informatique ;
- La réparation des matériels avec remplacement des pièces de rechange jugées nécessaires ;
- L'installation de nouvelles versions logicielles tout en garantissant la compatibilité de celles-ci avec l'environnement applicatif.
- Proposer si nécessaire la migration vers d'autres logiciels en remplacement de ceux installés et qui ne seront plus évolutifs, ou qui seront en voie de disparition du marché ou suite à la disparition de leur

éditeur. Les frais relatifs à l'acquisition de nouvelles licences à l'exception de l'antivirus sont à la charge de l'Autorité contractante.

Le détail des interventions à faire se trouve en annexe.

2. L'Autorité contractante convient de son côté de payer au Titulaire, au titre des services demandés, le Prix du Marché, ou tout autre montant dû au titre de ce Marché, et ce selon les modalités de paiement ci-après : **Trimestriellement, à terme échu et sur présentation de facture détaillée.**
3. Les interventions sont mensuelles. Toutefois, le Titulaire peut être amené à intervenir à tout moment en cas de nécessité ou sur demande expresse de l'Autorité contractante. Les interventions se feront les jours ouvrables et aux heures de service.
4. En cas de non-respect des modalités techniques d'exécution de ce contrat, L'Autorité contractante se réserve le droit de résilier le marché sans mise en demeure préalable.
5. L'Autorité contractante et le Titulaire feront tout leur possible pour régler à l'amiable, par voie de négociation directe et informelle, tout différend entre eux ou en rapport avec le Marché.
6. Si L'Autorité contractante et l'Entrepreneur n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis au Tribunal.

LES PARTIES au contrat ont signé le marché les jours et années mentionnées ci-dessous.

<p>Lu et approuvé par le titulaire</p> <p>Lomé, le <i>19 Février 2018</i></p> <p>Le Directeur Général</p> <p><i>Kuzo Sassou</i></p> <p>I.T. SERVICES SARL B.P. 8916 Lomé Tél: 22 20 20 29 / 23 20 40 17</p> <p>KUZO Sassou</p>	<p>Présenté par le CERSA</p> <p>Lomé, le <i>12⁰ FEV 2018</i></p> <p>Le Directeur</p> <p><i>Prof. TONA Kokou</i></p> <p>CERSA-UL CENTRE D'EXCELLENCE REGIONAL SUR LES SCIENCES AVANCEES UNIVERSITE DE LOME</p> <p>Prof. TONA Kokou</p>
--	--

SOUSSION DU TITULAIRE

SOUSSION DU TITULAIRE

LETTRE DE SOUMISSION

Lomé, le 24 janvier 2018
DRP No : 01/2018/UL/CERSA

A : Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA)

Messieurs et/ ou Mesdames,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotation dont nous vous accusons ici réception, nous, soussignés offrons d'exécuter la maintenance, l'entretien et la réparation du matériel et logiciels informatiques conformément à la Lettre d'invitation et pour la somme de **huit cent trente mille sept cent vingt (830 720) Francs CFA TTC** ou autres montants énumérés dans la Décomposition du Prix global forfaitaire ci-joint et qui fait partie de la présente soumission.

Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

Rabais : pas de rabais

Modalités d'application des rabais : néant.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à exécuter les prestations selon les dispositions précisées dans la Décomposition du Prix global forfaitaire.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de 60 jours à compter de la date fixée pour le dépôt des offres telle que stipulée dans la Lettre d'invitation ; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

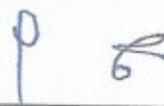
Fait à Lomé le 24 janvier 2018.

I.T. SERVICES SARL
B.P. 8916 Lomé
Tél: 22 20 20 29 / 23 20 40 17



Sassou KUZO

En tant que Directeur Général
Dûment autorisé à signer une offre pour et au nom de : **IT Services SARL**



BORDEREAU DES PRIX

BORDEREAU DES PRIX

No.	Désignation des prestations	Unité	Quantité	Prix Unitaires	Prix Total	Délai	
1.1	Ordinateur Dell Optiplex 3020 (Win Pro 10)	U	10	5 000	50 000	au plus quatre (04)heure	
2.1	Microordinateur portable Dell. Inspiron 5758 (Win Pro 10)	U	11	5 000	55 000		
3.1	Auto commutateur	U	1	10 000	10 000		
3.2	Câblage téléphonique	Forfait	1	10 000	10 000		
3.3	APC Back-UPS 650 VA, AVR,230 v	U	7	2 000	14 000		
4.1	Photocopieur CANON IR 4225i	U	1	20 000	20 000		
4.2	Photocopieur CANON i-sensys	U	1	20 000	20 000		
4.3	Imprimante HP Laser Jet Pro M 402 dn (C5F94A)	U	1	5 000	5 000		
4.4	Imprimante couleur Office jet Pro 8100	U	1	5 000	5 000		
4.5	HP Office Jet Pro 8620 imprimante e-tout-en-un (A7F65A)	U	2	5 000	10 000		
4.6	Imprimante couleur Laser CP1025 color	U	1	5 000	5 000		
4.7	Photocopieur SHARP AR-203E	U	1	20 000	20 000		
5.1	Licence Anti-virus bitdefender pour au moins 25 utilisateurs*	U	1	400 000	400 000		
6.1	Scanner HP ScanJet N9120	U	2	5 000	10 000		
6.2	Appareil photo CANON EOS 100D	U	2	10 000	20 000		
6.3	Vidéo projecteurs Opoma HD141X	U	5	10 000	50 000		
TOTAL HTVA							704 000
TVA							126 720
TOTAL GENERAL (TTC)						830 720	

* les frais de renouvellement de la licences de l'antivirus Bitdefender sont inclus dans les prix

Fait le 24 janvier 2018

Sassou Kuzo

Sassou KUZO

Le Directeur



dûment autorisé à signer le Candidat pour et au nom de IT SERVICES SARL

P

**DESCRIPTION TECHNIQUE DES
FOURNITURES OU SERVICES**

Durant la période contractuelle de douze (12) mois, le Titulaire est tenu de maintenir en bon état de fonctionnement le matériel informatique ci-après :

✓ **Etendue des prestations**

1. Ordinateurs de bureau :

N°	Désignation	Quantité	Année d'acquisition
1	Ordinateur Dell Optiplex 3020 (Win Pro 10)	10	2016

2. Ordinateurs portables

N°	Désignation	Quantité	Année d'acquisition
1	Microordinateur portable Dell Inspiron 5758 (Win Pro 10)	11	2016

3. Matériels réseau

N°	Désignation	Quantité	Année d'acquisition
1	Auto communicateur	1	2017
2	Câblage téléphonique	1	2017
2	APC Back-UPS 650 VA, AVR, 230 v	7	2016

4. Photocopieurs et Imprimantes

N°	Désignation	Quantité	Année d'acquisition
1	Photocopieur CANON IR 4225i	1	2016
2	Photocopieur CANON i-sensys	1	2016
3	Imprimante HP Laser Jet Pro M 402 dn (C5F94A)	1	2016

4	Imprimante couleur Office jet Pro 8100	1	2016
5	HP Office Jet Pro 8620 imprimante e-tout-en-un (A7F65A)	2	2016
6	Imprimante couleur Laser CP1025 color	1	2015
7	Photocopieur SHARP AR-203E	1	2015

5. Logiciels

N°	Désignation	Quantité	Année d'acquisition
1	Anti-virus bitdefender	1	2016

6. Autres

N°	Désignation	Quantité	Année d'acquisition
1	Scanner HP ScanJet N9120	2	2017
2	Appareil photo CANON EOS 100D	2	2017
3	Vidéo projecteur Opoma HD141X	5	2017

✓ **Caractéristiques techniques des prestations**

Le Titulaire du marché est tenu de de maintenir le matériel informatique en bon état de fonctionnement en procédant aux prestations suivantes :

○ **MAINTENANCE PREVENTIVE**

L'entretien préventif sera exécuté par le prestataire selon le jour et l'horaire convenus d'un commun accord à raison d'une (01) fois par mois. Il sera sanctionné par un rapport d'exécution détaillant les actions réalisées et les constats de dysfonctionnement éventuels.

MAINTENANCE PREVENTIVE

Désignation	Caractéristiques techniques (prestations) demandées	Caractéristiques techniques (prestations) proposées
Equipements matériels	Contrôle, maintien du bon état de fonctionnement des équipements et Dispositifs	Contrôle, maintien du bon état de fonctionnement des équipements et Dispositifs
	Mise au points nécessaires et remplacement des pièces hors d'usage	Mise au points nécessaires et remplacement des pièces hors d'usage
	Diagnostic des équipements si nécessaire en utilisant des outils appropriés pour assurer un bon fonctionnement du matériel (cette opération s'effectuera au siège du CERSA avec l'élaboration d'un rapport justifiant le type d'anomalie ou l'identification du dysfonctionnement du matériel avant que le prestataire ne le déplace à l'extérieur du CERSA)	Diagnostic des équipements si nécessaire en utilisant des outils appropriés pour assurer un bon fonctionnement du matériel (cette opération s'effectuera au siège du CERSA avec l'élaboration d'un rapport justifiant le type d'anomalie ou l'identification du dysfonctionnement du matériel avant que le prestataire ne le déplace à l'extérieur du CERSA)
	Identification des risques de dysfonctionnement et les améliorations liées à l'évolution du système	Identification des risques de dysfonctionnement et les améliorations liées à l'évolution du système
	Nettoyage extérieur, dépoussiérage intérieur des différents équipements et nettoyage de tous les lecteurs et périphériques notamment les lecteurs de sauvegarde et de restauration des données en utilisant des produits appropriés	Nettoyage extérieur, dépoussiérage intérieur des différents équipements et nettoyage de tous les lecteurs et périphériques notamment les lecteurs de sauvegarde et de restauration des données en utilisant des produits appropriés
	Délai d'intervention, à compter de la date et l'heure de la réception de déclaration: au plus quatre (4) heures	Délai d'intervention, à compter de la date et l'heure de la réception de déclaration: au plus quatre (4) heures
	Délai moyen de réparation: au plus quatre(4) heures	Délai moyen de réparation: au plus quatre(4) heures
	Autres(à préciser par le prestataire)	recommandations et aide à l'utilisation optimale des équipements

P B

Désignation	Caractéristiques techniques (prestations) demandées	Caractéristiques techniques (prestations) proposées
Logiciels	Installation des patches correctifs des logiciels	Installation des patches correctifs des logiciels
	Identification des risques de dysfonctionnement et les améliorations liées à l'évolution du système ou de la normalisation	Identification des risques de dysfonctionnement et les améliorations liées à l'évolution du système ou de la normalisation
	Délai d'intervention, à compter de la date et l'heure de la réception de déclaration: au plus quatre (4) heures	Délai d'intervention, à compter de la date et l'heure de la réception de déclaration: au plus quatre (4) heures
	Délai moyen de réparation: au plus quatre(4) heures	Délai moyen de réparation: au plus quatre(4) heures
	Autres(à préciser par le prestataire)	renouvellement de la licence d'antivirus

P 6

○ MAINTENANCE CORRECTIVE

Toutes les pièces de rechange jugées défectueuses seront remplacées par des pièces d'Origine en bon état de fonctionnement.

Les pièces de rechange nécessaire seront acquises par l'Autorité contractante. Le prestataire doit livrer les caractéristiques détaillées du matériel qu'il juge adéquat pour le remplacement.

Si la correction exige des délais longs qui risquent de gêner l'exploitation, le titulaire du marché doit, dans l'attente de la correction définitive ou de la livraison des éléments de remplacement, procéder à des corrections temporaires ou à des solutions d'urgence de contournement. Le matériel de remplacement mis en service par le prestataire pour contourner l'anomalie, restera sa propriété et lui sera restitué après le dépannage définitif du matériel défectueux.

Le Titulaire s'engage en cas d'immobilisation dépassant vingt-quatre (24) heures à mettre à la disposition du CERSA, provisoirement, un matériel de remplacement qui possède au minimum les mêmes performances et équivalent au niveau de toutes les fonctionnalités de l'équipement défectueux si cela s'avérait nécessaire.

A la fin de chaque intervention, le Titulaire du marché doit établir une fiche d'intervention portant sur les opérations de réparation effectuées. Cette fiche datée et signée par le prestataire et les représentants du service technique de l'Autorité contractante doit indiquer la date et l'heure exactes d'achèvement des prestations réalisées par le Titulaire et doit être communiquée à l'autorité contractante.

MAINTENANCE CORRECTIVE

Désignation	Caractéristiques techniques (prestations) demandées	Caractéristiques techniques (prestations) proposées
Equipements matériels	Exécution de toutes les opérations de réparation, de remplacement et de mise au point nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des équipements	Exécution de toutes les opérations de réparation, de remplacement et de mise au point nécessaires pour assurer le bon fonctionnement des équipements
	Exécuter les modifications décidées par les services compétents du prestataire en accords avec le CERSA qui vise une amélioration du niveau technologique et des performances des matériels et dispositifs installés ou la correction d'un dysfonctionnement matériel constaté	Exécuter les modifications décidées par les services compétents du prestataire en accords avec le CERSA qui vise une amélioration du niveau technologique et des performances des matériels et dispositifs installés ou la correction d'un dysfonctionnement matériel constaté
	Délai d'intervention, à compter de la date et l'heure de la réception de déclaration: au plus quatre (4) heures	Délai d'intervention, à compter de la date et l'heure de la réception de déclaration: au plus quatre (4) heures
	Délai moyen de réparation: au plus quatre(4) heures	Délai moyen de réparation: au plus quatre(4) heures
	Autres(à préciser par le prestataire)	Autres(à préciser par le prestataire)
Logiciels	Assistance (Téléphonique ou sur place) pour le diagnostic et la résolution des incidents	Assistance (Téléphonique ou sur place) pour le diagnostic et la résolution des incidents
	Délai d'intervention, à compter de la date et l'heure de la réception de déclaration: au plus quatre (4) heures	Délai d'intervention, à compter de la date et l'heure de la réception de déclaration: au plus quatre (4) heures
	Délai moyen de réparation: au plus quatre(4) heures	Délai moyen de réparation: au plus quatre(4) heures
	Autres(à préciser par le prestataire)	

P 10



CURRICULUM VITAE DU PERSONNEL

p *of*

Liste du personnel affecté à la maintenance

Nom et prénoms	Rôle	Formation/Diplôme	Années d'expérience
KUZO Sassou	Directeur	Ingénieur systèmes	18 ans
AYENA Kagni Déglo	Technicien en Informatique	DUT : Génie Electrique + Informatique Industrielle	8 ans
GANYO Kodjo Kouma	Technicien en Maintenance Informatique	DUT en maintenance Informatique	15 ans

2

K

CURRICULUM VITAE

Informations personnelles

Nom et prénoms : KUZO Sassou Firmin

Nombre d'années d'expérience : 18 ans

Nationalité : Togolaise

Domaines de compétence

- Hewlett Packard Multi-User HP-UX System Product Support Environment.
- Administration avancée de HP-UX.
- Administration de Solaris
- Administration de base de données Oracle
- DBA Oracle Application eBusiness Suite.
- Consultant technique Oracle Application eBusiness Suite sur HP-UX
- Réseau intranet internet
- Câblage Informatique

Expériences professionnelles

Depuis sept 2006

Directeur IT SERVICES

Juin 2000 – juin 2006

Directeur Technique à AFRICOM TOGO

- **Chef Projet** (2002-2003): Migration des systèmes et Applications Informatiques de TOGO TELECOM.
 - réactualiser toute la plate forme informatique en partant câblage réseau, matériel informatique (serveurs) et réseau informatique.
 - Etude et réalisation du réseau WAN de TOGO TELECOM
- **Consultant Technique** (2002-2003) : Dimensionnement des serveurs Unix et la volumétrie relatif aux logiciels Oracle.
 - Implémentation d'une politique de sauvegarde des serveurs HP 9000 (Ignite, Fbackup).
 - Paramétrage d' eBusiness suite relatif aux environnements Cluster de HP.
- **Consultant Technique** (2003-2004) : ERP Oracle ebusiness Suite.
 - Consultant technique sur Installation et paramétrage d'Oracle Application e Business Suite 11.5.8 sous HP-UX à Togo TELECOM (Lomé TOGO)
 - Migration des données du mainframe DPS700 vers Oracle Applications 11i sur HP-UX
- **Consultant Technique** (mars 2005) : Installation et administration d'Oracle 9idatabase sous plusieurs systèmes d'exploitation Windows 2003 et Linux Redhat 8.0 à la CEB.
- Maintenance des serveurs sun fire v880 et sun fire V8990 a la BHM de Bamako

- Atlantique Bank Côte d'Ivoire (2006)
- **Autres** : installation, administration et tuning de bases de données Oracle sur plusieurs plates formes (Windows, HP-UX, Sun Solaris, Linux...) ; Références : Port Autonome de Lomé, Togolaise des Eaux, Groupement Togolais d'Assurance, Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie.
- **Etude de cahiers des charges et proposition de réponse. Maîtrise d'œuvre.**
TOGO TELECOM, TOGO CELLULAIRE, TOGO ELECTRICITE...
- **Appuis techniques aux avant ventes pour les progiciels suivants :**
 - Outils de supervision réseau (HP Openview Network Node Manager).
 - Cisco Secure

1999-2000 **Directeur Technique à EFIX 24 (Lomé)**

- Responsable du service après vente (support technique)

1998-1999 **Stage de fin de formation en administration Réseau à CAFE INFORMATIQUE(Lomé)**

Formations

1998 Ecole Nationale Supérieur des Ingénieur (ENSI): Ingénieur de Conception Génie Electrique

Sept 2002- Oct 2002 Formation en Administration Système HP-UX

- Pratique et utilisation de HP-UX Référence 51434S à HP Boulogne Paris France.
- Gestion des systèmes et Réseaux sous HP-UX I Référence H3064S à HP Boulogne Paris France.
- Gestion des systèmes et Réseaux sous HP-UX II. Référence H3065S. Paris France

Fév 2002 Cisco Networking Academy Program à CIC CAF MICRO (Lomé - TOGO)

2004 Certification HP- Compaq

Certification Hewlett-Packard Multi-User HP-UX System Product Support

Certification HP Hardware Overview

Certification pour les stockages en Fibre Optique/SCSI.

Divers

Anglais (niveau intermédiaire).

p *R*

CURRICULUM VITAE

IDENTITE

Nom et Prénoms : AYENA Kangni Deglo
Lieu et date de naissance : Lomé, 31 décembre 1986
Sexe : masculin
Situation matrimoniale : célibataire
Adresse :
BP : 8916 Lomé – Togo
Tel. : 9725777
Email : kayena@itservicesafrique.com

ETUDES ET FORMATIONS

2008 DUT : Diplôme Universitaire de Technologie.
Spécialité : Génie Electrique + Informatique Industrielle.
2005 – 2007 Etude supérieur à l'Institut de Formation Technique Supérieure(IFTS).
2004 Baccalauréat deuxième partie : Série F2 (ELECTRONIQUE).
2001 – 2004 Etudes secondaires au Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel de Lomé (LETP-L).

EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Depuis octobre 2009 : Technicien à IT Services
Activités :

- Installation et maintenance des serveurs HP et PC;
- Installation et maintenances des onduleurs ;
- Service après vente des matériels informatiques ;
- Maintenance et réseaux informatiques.

Juin – aout 2009 : 2 mois de stage à Togo télécom au Service Apres Vente(SAV).
Activités :

- Réparation des terminaux ILLICO,
- Régénération des puces UIM grillées,
- Suivi des clients en cas de problème.

Mars – mai 2009 : 2 mois de stage au Port Autonome de Lomé (PAL).
Activités :

- Maintenance et réseaux informatiques,
- Intervention sur les installations téléphoniques du PAL en cas de panne,
- Réparation des appareils téléphoniques,
- Installation de nouvelles lignes téléphoniques internes en cas de besoin.

p ↗

DOMAINES DE COMPÉTANCE

Installations des serveurs, électronique, réseaux informatiques, maintenance informatique et conception de base de données.

Système d'exploitation: Windows server 2003 et 2008, Linux, Windows XP, Vista, Windows 7.

Logiciels: Turbo Pascal, MS Project 2003, Visio 2003, Vegas 7, Windev 12, Photoshop cs3,

Bureautique: Word, Excel, Access, Power point.

LANGUES ET AUTRES

Français langue maternelle

Anglais Intermédiaire

Chinois Débutant

Titulaire d'un permis de conduire B

Loisirs : football, footing, promenade, voyage et lecture.

p R

CURRICULUM VITAE

Nom : GANYO Kodjo Kouma
Profession : Technicien câblage réseaux et maintenance
informatique
Nationalité : Togolaise

Diplôme et formation :

Avril 2009 : Technicien en maintenance informatique
Mai 2002 : Technicien en réseaux Informatiques
1998 : Baccalauréat Série F3

Expériences :

Depuis Avril 2009 : Technicien en maintenance informatique à IT SERVICES

- Installation et maintenance des serveurs HP et PC;
- Installation et maintenances des onduleurs ;
- Câblage réseau téléphonique
- Maintenance et réseaux informatiques.

Sept 2002- Mars 2009 Technicien en réseaux informatiques à Africom Togo

- Câblage réseau dans le cadre du Projet SYGAD (SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE)
 - Câblage réseau à la direction générale de TOGO TELECOM et dans toutes ses agences à LOME, TSEVIE, KPALIME, ANEHO, SOKODE, KARA et DAPAONG dans le cadre du Projet de Migration des Systèmes et Applications Informatiques
 - Câblage réseau dans le cadre de deux (2) projets d'extension du réseau informatique (NIOTO)
 - Câblage réseau dans le cadre de l'extension du réseau informatique ECOBANK (Agence de Tokoin)
-

①

Langues :

Français

Parler	Lire	Ecrire
Excellent	Excellent	Excellent

Anglais

Parler	Lire	Ecrire
Bon	Bon	Bon

o e

**Orabank**
Togo**Relevé d'identité bancaire**

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
TG116	01001	030339942001	50
IBAN (Identifiant International)			Code BIC
TG53TG1160100103033994200150			CRBKTGTG

Domiciliation

LCVE
 IT SERVICES SARL INFORMATION TECHNOLOGY
 SERVICE
 BP 8916
 LCVE

**Orabank**
Togo**Relevé d'identité bancaire**

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
TG116	01001	030339942001	50
IBAN (Identifiant International)			Code BIC
TG53TG1160100103033994200150			CRBKTGTG

Domiciliation

LCVE
 IT SERVICES SARL INFORMATION TECHNOLOGY
 SERVICE
 BP 8916
 LCVE

**Orabank**
Togo**Relevé d'identité bancaire**

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
TG116	01001	030339942001	50
IBAN (Identifiant International)			Code BIC
TG53TG1160100103033994200150			CRBKTGTG

Domiciliation

LCVE
 IT SERVICES SARL INFORMATION TECHNOLOGY
 SERVICE
 BP 8916
 LCVE